



## MEMO / NOTE DE SERVICE

### Information distribuée auparavant / Information Previously Distributed

Destinataires/To	Maire et membres du Conseil municipal	File/N° du dossier : ACS2023-PWD-SWS-0006
Expéditeur/From	Alain Gonthier Directeur général, Direction générale des travaux publics	
Objet/Subject	Examen indépendant des données consultées pour éclairer la version provisoire du Plan directeur de la gestion des déchets solides	9 novembre 2023

Nous donnons suite à la motion 2023-16-06 déposée par le conseiller municipal à la séance du 14 juin 2023 du Conseil municipal. Cette motion invitait le personnel à mener un examen indépendant destiné à vérifier les données consultées pour éclairer l'élaboration de la recommandation sur les Options pour le réacheminement des déchets déposés en bordure de rue (ORDBR), ainsi que de la version provisoire du Plan directeur de la gestion des déchets solides (PDGDS) de la Ville. Dans cette note de service, nous mettons en lumière les constatations dégagées à partir de toutes les données consultées pour éclairer l'élaboration de la version provisoire du PDGDS.

Le rapport précisant les constatations de l'examen indépendant des données sur les ORDBR et faisant état de la réaction du personnel aux recommandations déposées fera partie du plan de mise en œuvre des ORDBR, qui sera présenté au Comité et au Conseil municipal au premier trimestre de 2024.

Le personnel de la Ville a confié cet examen à M. Paul van der Werf, expert-conseil externe indépendant. M. van der Werf est professeur auxiliaire au Département de géographie et à l'Ivey Business School de l'Université Western, est intervenu à titre de vérificateur indépendant. Expert reconnu dans la gestion des déchets, M. van der Werf a plus de 30 années d'expérience. Il se spécialise essentiellement dans la collecte, l'analyse et la modélisation des données sur la gestion des déchets et possède des compétences spécialisées dans le réacheminement des déchets dans les secteurs de la gestion des déchets organiques et des matières recyclables.

La proposition de M. van der Werf a été retenue dans le cadre de la Demande de propositions (DDP) lancée sur invitation en collaboration avec les Services de l'approvisionnement. Nous avons lancé cette DDP en juillet 2023 pour inviter plusieurs experts-conseils externes compétents

dans l'analyse des données propre à l'industrie de la gestion des déchets et auxquels la Ville n'avait pas fait appel auparavant pour déposer des propositions afin de réaliser des travaux portant à la fois sur le Plan directeur de la gestion des déchets solides et sur le projet des Options pour le réacheminement des déchets déposés en bordure de rue afin d'éviter les conflits d'intérêts potentiels. L'examen indépendant des données du PDGDS s'est déroulé dans la période comprise entre le 6 et le 26 septembre 2023, et le rapport final des constatations a été déposé auprès du personnel le 2 novembre 2023. Nous reproduisons ci-joint le rapport qui fait état dans les détails des constatations de cet examen indépendant.

Cet examen a consisté à évaluer l'ensemble des méthodes auxquelles la Ville a fait appel dans la collecte des données, la vérification, l'établissement des projections et l'analyse pour élaborer la version provisoire du PDGDS afin de s'assurer qu'il cadre avec les règles de l'art de la municipalité et qu'on peut s'en remettre à ce plan pour les besoins de la planification à long terme et dans les initiatives à plus court terme.

En bref, le vérificateur indépendant a constaté que les données et les documents consultés dans l'élaboration du PDGDS paraissent appropriés et bien fondés, qu'ils cadrent avec les règles de l'art de la profession et que la Ville a fait appel à des experts-conseils compétents dans la gestion des déchets pour réunir ces données. Il s'agit entre autres des projections à long terme sur les déchets et de l'impact de l'élimination des déchets sur le cycle de la durée utile de la décharge contrôlée du chemin Trail.

Le rapport comprend plusieurs recommandations qui visent à continuer de mettre à jour les données de la Ville et, dans certains cas, à conforter la représentativité des échantillons de données. Le tableau ci-après fait état des réponses apportées par le personnel à chacune des recommandations du vérificateur indépendant.

Constatations de l'examen indépendant	Réponses du personnel
Mettre à jour les missions de vérification des déchets des habitations unifamiliales et envisager d'ajouter un plus grand nombre de ménages.	La mise à jour de l'Étude de la vérification des déchets déposés en bordure de rue pendant les quatre saisons a été planifiée pour janvier 2024; elle sera alors lancée et prendra fin à l'automne 2024. Nous nous étions déjà engagés à apporter cette mise à jour dans le <a href="#">rapport de mai 2021 intitulé Mise à jour sur la réalisation du Programme des déchets organiques séparés à la source</a> . À l'époque, le personnel a recommandé de reporter une mise à jour de la mission de vérification des déchets pendant les quatre saisons jusqu'à ce que les habitudes dans le dépôt des déchets se normalisent par rapport aux habitudes établies pendant la pandémie, qui se sont répercutées sur la quantité et les types de déchets déposés sur le bord de la rue par les ménages.

	<p>Nous sommes en train d'augmenter le nombre de ménages qui participent à l'Étude de la vérification des déchets pendant les quatre saisons de 2024 afin d'améliorer la représentativité de la collecte des données, puisque la Ville n'est plus partenaire du <a href="#">Continuous Improvement Fund</a> dans la réalisation de ces études. Un cabinet professionnel spécialisé dans la vérification des déchets met actuellement au point la méthodologie de concert avec le personnel de la Ville pour s'assurer qu'elle respecte les règles de l'art de l'industriel.</p>
<p>Mettre à jour les missions de vérification des déchets des immeubles à logements multiples et s'assurer que ces missions s'étendent aux quatre saisons. Envisager aussi d'augmenter le nombre d'immeubles faisant l'objet de ces missions de vérification des déchets.</p>	<p>La mise à jour des missions de vérification des déchets des immeubles à logements multiples sera lancée en janvier 2024 et s'étendra jusqu'à l'automne 2024. Nous nous étions engagés, dans le <a href="#">rapport Mise à jour sur la réalisation du Programme des déchets organiques à la source de mai 2021</a>, à apporter cette mise à jour. À l'époque, le personnel a recommandé de reporter une mise à jour de la vérification des déchets pendant les quatre saisons jusqu'à ce que les habitudes dans le dépôt des déchets se normalisent par rapport aux habitudes établies pendant la pandémie, qui se sont répercutées sur la quantité et les types de déchets déposés sur le bord de la rue par les ménages. Nous avons mis à jour la méthodologie de collecte des données pour que cette collecte se déroule pendant les quatre saisons afin de mesurer les impacts saisonniers sur la production de déchets et d'augmenter le nombre de ménages qui seront l'objet de la mission de vérification de 2024 afin d'améliorer la représentativité de cette collecte de données. Un cabinet professionnel spécialisé dans la vérification des déchets met actuellement au point cette méthodologie de concert avec le personnel de la Ville pour s'assurer qu'elle respecte les règles de l'art de l'industrie.</p>

Mettre à jour les missions de vérification des déchets des établissements de la Ville et faire appel à ce processus pour mettre au point une estimation moyenne de la production, de l'élimination et du réacheminement des déchets pour l'ensemble des établissements de la Ville.	Nous avons mis à jour l'été dernier, en août et en septembre 2023, les missions de vérification des déchets des établissements de la Ville.
Mettre à jour la mission de vérification des déchets des parcs afin de mieux analyser la production et la composition des déchets.	Nous avons planifié en 2024 la mise à jour de la mission de vérification des déchets des parcs, qui se déroulera l'an prochain.
Mettre au point l'utilisation de la couche de couverture des sites d'enfouissement et actualiser l'utilisation projetée de l'espace aérien de la décharge, si nécessaire.	Le personnel fera appel à Dillon Consulting pour se pencher sur les constatations de cet examen afin de savoir s'il faut y apporter des mises à jour.
En règle générale, comparer chaque année la production réelle de déchets pour chaque courant de déchets.	Lorsque le Plan directeur de la gestion des déchets solides aura été approuvé, le personnel produira, à l'intention du Conseil municipal, un rapport annuel sur le rendement de ces services. Dans ce rapport annuel, il établira la comparaison des projections avec la production réelle de déchets, pour chaque courant de déchets.
Mener une mise à jour détaillée des projections de déchets au moins une fois tous les cinq ans.	<a href="#">L'évaluation des besoins</a> réalisée dans la phase 2 du PDGDS indiquait qu'il faudrait mettre à jour tous les cinq ans les projections de déchets, conformément aux règles de l'art de la profession. Cette évaluation venait éclairer la recommandation du cycle de réactualisation, prévu tous les cinq ans, du Plan directeur.

Pour répondre à toutes les questions du Conseil municipal sur l'examen et le rapport final indépendant, M. van der Werf pourra participer en virtuel à la réunion que tiendra, le 21 novembre 2023, le Comité de l'environnement et du changement climatique et à la réunion que tiendra, le 6 décembre 2023, le Conseil municipal, dates auxquelles la version provisoire du PDGDS sera déposée.

Si vous avez des questions sur la version provisoire du Plan directeur de la gestion des déchets solides, veuillez communiquer avec Shelley McDonald, directrice des Services des déchets solides, par courriel ([shelley.mcdonald@ottawa.ca](mailto:shelley.mcdonald@ottawa.ca)) ou par téléphone (poste 20992).

Original signé par :

Alain Gonthier  
Directeur général  
Direction générale des travaux publics

c. c. Équipe de la haute direction  
Équipe de direction de la Direction générale des travaux publics  
Directrice, Services de l'information du public et des relations avec les médias  
Gestionnaire de programme, Direction des relations et des communications médiatiques